Note sur les Aigrettes dimorphiques de l'Afrique occidentale

Par J. Berlioz et R. Rousselot.

La question du dimorphisme chez les Aigrettes de l'Ancien monde (Ardéidés des genres *Egretta* et *Demiegretta*) n'est pas nouvelle et a déjà suscité d'abondantes controverses de la part des auteurs, qui y ont pressenti un problème des plus attachants parmi ceux relatifs à la morphologie pigmentaire des oiseaux sauvages. Cette nouvelle note ne saurait prétendre à apporter une solution définitive de cette question, mais seulement à y ajouter quelques éléments inédits, susceptibles de l'éclairer.

A notre avis, il importerait dès l'abord de distinguer deux éléments distincts dans le problème : d'une part la question du statut et des variations locales des formes dimorphiques (il est litigieux d'employer ici le terme d' « espèce » ou celui de « sous-espèce »), et d'autre part la question de leurs affinités systématiques avec l'Aigrette garzette bien connue, *Egretta garzetta* (L.), cette deuxième partie étant encore plus délicate à élucider que la première.

En ce qui concerne les Aigrettes dimorphiques en Afrique occidentale, l'un de nous (R. Rousselot), qui a séjourné plus d'un an dans la région de Mopti (Haut-Niger), a pu établir de façon définitive que des Aigrettes grises se trouvent en abondance sur le Niger à une certaine époque de l'année (apparemment de août à mars) et ne sont donc pas cantonnées dans la zone littorale de l'Atlantique, comme on l'a longtemps admis. Il en a récolté deux spécimens au lac Debo, en août. L'un de ceux-ci, actuellement au Muséum de Paris, possède un plumage gris sombre avec le haut de la gorge blanc, quelques traces blanches à la base du cou et une rémige blanche à l'aile droite ; son bec, mince comme celui de la Garzette, est brun-noir avec la base de la mandibule inférieure claire.

En même temps que ces spécimens en plumage gris, étaient récoltés deux spécimens en plumage blanc pur, l'un de proportions sensiblement plus fortes que les précédents, l'autre s'en rapprochant davantage et n'en différant guère que par la couleur du plumage et aussi de l'iris (le sexe des spécimens blancs n'a malheureusement pas été déterminé). Or ce rapprochement entre les proportions des Oiseaux blancs et des Oiseaux gris se trouve confirmé par la présence

dans les Collections du Muséum de Paris de deux spécimens, malheureusement sans indications ni localités définies, mais provenant des chasses du regretté Dr MILLET-HORSIN en A. O. F. : l'un d'eux est gris foncé, l'autre blanc pur, mais tous deux se ressemblent beaucoup par leurs proportions et même par leur bec, qui est seulement d'un noir plus profond chez le spécimen blanc que chez le gris.

Ajoutons enfin qu'au dire des observateurs qui ont séjourné en Afrique sur la côte du Golfe de Guinée, de la Casamance au Congo, on n'y voit pour ainsi dire que des Aigrettes grises, très communes souvent, et par contre pas d'Aigrettes blanches. Pourtant il faut mentionner que la Collection du Muséum de Paris renferme, à côté de deux spécimens gris provenant de la « plage de Konakry » (Guinée française), un spécimen blanc portant la même indication de provenance et de proportions un peu plus fortes.

Voici d'ailleurs, résumés en un tableau comparatif, les principaux caractères distinctifs des spécimens d'Aigrettes de l'Afrique occidentale que nous avons pu examiner (tous figurent dans la collection du Muséum de Paris, à l'exception des trois derniers, dans la collection ROUSSELOT) :

Spécimens	Plumage	Localité	Couleur du bec	Longueurs (en millimètres)		
				Bec	Aile	Tarse
1° immature	gris-brun clair	Congo français	corne-jaunâtre	75	260	85
2° id.	id	id.	id.	74	270	78
3° ? ad.	gris assez clair	« entre le Cap des Palmes et Calabar »	id.	87	260	102
4° ♂ ad	gris foncé	Plage de Konakry	cornée à mandibule supérieure très rembrunie	87	? 250	90
5° ♀ ad	id.	id.	corne-jaunâtre	85	245	90
6° ad.	blanc pur	id.	noir à base jaunâtre	88	280	100
7° ad. (en noces)	gris foncé	? A. O. F. (Dr Millet-Horsin)	brun noir à base jaunâtre	87	240	80
8° ad. (en noces)	blanc pur	id.	noir à base jaunâtre	81	245	85
9° ♂ ad. (en noces)	gris foncé	Lac Debo (R. Rousselot)	brun-noir à base jaunâtre	84	245	95
10° ♀ ad. (en noces)	id.	id.	id.	78	245	85
11° ad. (en noces)	blanc pur	id.	noir à base jaunâtre	86	288	115
12° ad.	id.	id.	id.	82	268	98

De ce tableau, d'ailleurs insuffisant quant à la détermination des sexes, on ne peut guère conclure autre chose que ceci : les spécimens gris ont en moyenne les ailes et les tarses moins développés que les blancs, mais avec bec aussi long et des parures nuptiales tout-à-fait semblables ; — les jeunes gris ont le plumage et le bec moins intensément colorés que les adultes ; — enfin chez ceux-ci

le bec n'apparaît jamais d'un noir aussi profond que chez les spécimens blancs.

Que doit-on penser de tous ces Oiseaux ? Steinbacher, dans une récente étude (Ornith. Monatsberichte, 1936, p. 19), a admis que les Aigrettes blanches d'Afrique Occidentale seraient *Egretta garzetta* (L.) et les Aigrettes grises *Egretta gularis* (Bosc), cette dernière espèce n'étant pas, selon lui, connue en phase blanche. Il invoque à l'appui de la distinction spécifique de ces deux formes les caractères différentiels classiques : proportions des ailes et des tarses un peu plus fortes chez *garzetta*, différence de coloration du bec (noir chez *garzetta*, brun-corne chez *gularis*) et sans doute différences parallèles dans la coloration des parties nues de la face. — Pourtant, vu la similitude presque complète de certains spécimens blancs et de spécimens gris, il nous semble difficile d'admettre *a priori* que *E. gularis* ne présente pas de phase blanche (on ne connaît pas jusqu'à présent de spécimen d'Afrique occidentale possédant un plumage panaché, comme on l'observe parfois chez les Aigrettes dimorphiques de l'Afrique orientale et de l'Océanie).

Tout autre est d'ailleurs l'hypothèse de Cl. Grant et Mackworth-Praed. Ces auteurs, après avoir envisagé dans une première note (*Bull. B. O. C.*, vol. LIII, 1933, p. 189) que *E. gularis* ne constituait vraisemblablement qu'une sous-espèce géographique dimorphique de l'*E. garzetta* (tout comme l'*E. dimorpha* Hartert à Madagascar), sont revenus sur leurs dires dans une seconde note parue à ce sujet (*Bull. B. O. C.*, vol. LIV, 1933, p. 73) et admettent qu'il y aurait bien en Afrique occidentale deux espèces distinctes : *E. garzetta* et *E. gularis*, mais que toutes deux y présenteraient un dimorphisme pigmentaire analogue, c'est-à-dire les mêmes phases de couleur, grise et blanche (c'est ce caractère qui a été dénié par la suite par Steinbacher, ainsi qu'il vient d'être dit) ; *E. gularis* serait cantonnée le long de la côte, *garzetta* se rencontrant plutôt dans l'intérieur.

En fait, en serrant de près ces diverses hypothèses, elles semblent surtout étayées sur les différences de coloration du bec, qui, vu la variabilité très sensible des proportions, restent finalement le seul argument un peu stable en faveur de la distinction des deux soi-disant espèces, — du moins lorsque l'on n'a sous les yeux que des dépouilles de collection, chez lesquelles des caractères éventuels tirés de la coloration des parties nues de la face et de l'iris ne peuvent être appréciés. Encore la coloration du bec chez les spécimens gris est-elle loin d'être constante, puisque, ainsi que nous l'avons indiqué, elle oscille entre le brun-noirâtre presque noir et le brun-jaunâtre ou corne clair, cette dernière couleur ne paraissant constante que chez les jeunes gris.

Cette variabilité des Aigrettes en Afrique occidentale paraît être en opposition avec la stabilité relative de leurs homologues en Afrique orientale : ici, l'*Egretta schistacea* (Ehr.), que l'on trouve tant en Afrique que sur la côte de l'Inde, bref dans tout le nord de l'Océan Indien, possède toujours, aussi bien en forme grise qu'en forme blanche, un bec de couleur corne-jaunâtre clair et des proportions un peu plus fortes en moyenne que *E. gularis* (4 spécimens de la collection du Muséum, provenant de la Côte des Somalis, d'Abyssinie et de l'Inde, ont les proportions suivantes : bec, 90-99 mill. ; aile, 270-280 mill. ; tarse, 100-110 mill.). Dans le sud de l'Océan Indien, les *Egr. dimorpha* Hart. et formes voisines (Côte de Zanzibar, Madagascar, Seychelles, etc.) ont toujours, aussi bien en forme grise qu'en forme blanche, un bec très noir et des proportions en moyenne encore un peu plus fortes, quoique toujours assez variables (12 spécimens examinés : bec, 82-100 mill. ; aile, 270-305 mill. ; tarse : 90-117 mill.), cette variabilité laissant planer quelque doute sur la valeur des différentes formes locales proposées pour cette région.

En ce qui concerne les affinités systématiques de ces diverses formes avec l'*Egr. garzetta* (L.) typique, de la région paléarctique, la question reste encore irrésolue. Si l'on considère que les Aigrettes grises observées sur le Niger ne s'y trouvent qu'en saison des hautes eaux et n'y nichent vraisemblablement pas, si l'on considère d'autre part que des cas de plumage gris clair ont été observés chez des Garzettes paléarctiques, très exceptionnellement il est vrai (un en Bulgarie, un au Maroc), on peut concevoir que le statut respectif et même éventuellement les réactions de contact entre Aigrettes grises et Aigrettes blanches soient enveloppés d'incertitude. Adopter théoriquement la différence de coloration du bec comme suffisante à justifier un criterium spécifique, ce serait considérer l'*E. dimorpha* comme une forme nicheuse locale de l'*E. garzetta*, tandis que les autres formes grises à bec brun-corne représenteraient une ou plusieurs autres espèces (c'est le point-de-vue généralement adopté actuellement par les systématiciens). Mais l'inconstance même de ce caractère chez les spécimens d'Afrique occidentale référables à *E. gularis* ne permet pas de considérer cette assertion comme définitive et peut-être après tout la première opinion exprimée par Grant et M. Praed, considérant tous ces Oiseaux comme des formes nicheuses locales de la Garzette, n'est-elle pas si éloignée de la vérité. D'ailleurs Steinbacher lui-même a fort bien insisté sur ce fait que la nidification d'*E. garzetta* en Afrique tropicale est incomplètement et insuffisamment connue, — et on pourrait ajouter : en particulier le long des côtes, habitat d'élection pour la nidification des Aigrettes grises.

Laboratoire de Zoologie (Mammifères et Oiseaux) du Muséum.